## Editorial 02/2004



Chère lectrice, cher lecteur,

Lorsque vous tiendrez la présente édition de forum entre vos mains, le rideau sera déjà retombé sur le Congrès européen en Turquie, auquel certains d'entre vous auront peutêtre eu la possibilité d'y participer. Il est vrai qu'il est parfois difficile d'obtenir un congé pour participer à de telles manifestations techniques: soit que l'on a beaucoup de trop de travail et que tous les membres d'une équipe ne peuvent pas être absents au même moment, soit pour d'autres raisons. Comme nous l'avons déjà annoncé, un symposium sur la stérilisation se déroulera les 15 et 16 juin 2004 à Pully, près de Lausanne, sous le haut patronage de la SSSH. Désireux d'offrir à un maximum de collègues praticiens la possibilité d'y participer, les exposés seront identiques les deux jours. Rien ne devrait donc vous empêcher de venir nombreux à Pully! Car vous le savez aussi bien que nous: la formation et le perfectionnement sont capitaux, comme en témoigne d'ailleurs la refonte de la loi sur la formation professionnelle, entrée en vigueur au 1er janvier 2004.

Jusqu'à présent, les professions de la santé tombaient, en Suisse, dans la sphère de compétences des cantons, qui en déléguaient la mise en œuvre et le contrôle à la Croix-Rouge suisse (CRS). Or, avec la nouvelle loi sur la formation professionnelle qui vient tout juste d'entrer en application, cette exception est abolie. Les formations professionnelles pour les métiers de la santé, du social et des arts sont en effet désormais intégrées dans le système éducatif au niveau fédéral et seront contrôlées et réglementées par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

C'est dans ce contexte qu'un nouveau métier de la santé a vu le jour; pour en savoir davantage, reportez-vous à l'article Sybille Kull.

L'ordonnance du Conseil fédéral qui a porté le temps de stérilisation à 18 minutes est désormais en vigueur et influence par conséquent les activités quotidiennes des services de stérilisation centrale. Entraîne-t-elle des différences, des modifications de matériel, voire une augmentation des coûts? Marjan Pem, chef de la stérilisation centrale de l'hôpital cantonal de Schaffhouse, s'est penché sur ces diverses questions et a rédigé un rapport très instructif sur ce sujet.

Marjan Pem est l'un des rares collègues qui publie régulièrement des articles très intéressants sur des questions tirées de la pratique et je souhaiterais saisir l'occasion pour l'en remercier très sincèrement.

Enfin, je souhaiterais m'adresser en particulier aux Suisses allemands et leur poser un certain nombre de questions: mais que se passe-t-il donc, êtes-vous timides? Vous êtes en effet bien peu nombreux à participer aux manifestations! Pourquoi votre intérêt est-il si modéré? Que pourrions-vous faire afin de stimuler votre intérêt et de faire en sorte que, sur les plus de 120 germanophones, nous ne nous retrouvions pas seulement avec 10 ou 20 personnes lors de réunions ou des manifestations?

J'apprécierais BEAUCOUP que l'un ou l'une d'entre vous prenne la peine de réagir sur ce point!

Bien à vous, Cornelia Hugo

## Contenu

- 5 Les prions en main ou en mains des prions?
- 8 Nouvelle profession dans la santé publique suisse: assistant(e) en soins et santé communautaire (ASSC)
- 11 Stérilisateurs : les biofilms ou l'analyse d'une panne
- 13 Stérilisation pendant 18 minutes: augmentation des coûts ou non?
- 17 Efficacité de divers processus de stérilisation visant à inactiver les BEI prions infectieux
- 21 Lorsque but et chemin ne font qu'un...
- 23 10° symposium sur la stérilisation
- 25 GMDN: nouvelle nomenclature
- 27 Sens et non-sens de la pratique actuelle de validation
- 30 Daisy Macdos
- 31 Les dispositifs médicaux invasifs à usage unique ne doivent pas être réutilisés
- 35 Recommandations françaises pour le traitement des instruments
- 40 Prise de position sur le communiqué Sterrad dans l'édition Forum 1/04
- 42 Agenda/Impressum